

**Agir aujourd'hui
pour demain**

avril 2024





© SHUTTERSTOCK

Budget 2024 revu: encore plus d'austérité

Bruno Lemaire a annulé 10 milliards d'euros de crédits publics pourtant votés, grâce au 49.3, lors de la loi de Finances. 2,2 milliards pour l'environnement, 700 millions pour la cohésion des territoires (dont 300 millions pour le logement et 358 pour l'amélioration de l'habitat), 1 milliard pour le travail et l'emploi, 900 millions pour l'enseignement supérieur et 700 millions pour l'Éducation nationale dont 183 millions pour l'école sont annulés.

La question de l'augmentation des recettes a été évoquée mais aussitôt retoquée: « pas d'augmentation des impôts! ». Depuis 2017, les gouvernements ont choisi de priver l'État de financements par des cadeaux aux plus grandes entreprises et aux plus hauts revenus. Réduire la dépense publique, renoncer à des ressources légitimes pour l'État et la société ne sont pas la solution pour faire face aux crises sociales et environnementales.

Une autre politique fiscale plus juste permettrait de procéder aux investissements nécessaires pour les besoins de toutes et tous. ● **Alain Dercourt**

Trop d'impôts? Pas assez de services publics?

Un rapport officiel¹ évalue le rapport des français aux prélèvements fiscaux et sociaux ainsi que leurs attentes vis-à-vis des services publics. Les campagnes d'opinion des libéraux infusent: « le niveau des impôts est jugé trop élevé par 75 % des enquê-

tés »² mais... les avis sont clivés sur la répartition des prélèvements, les comportements d'évitement fiscal et social et la lutte contre la fraude, et « pour 79 %, payer ses impôts est un acte citoyen. »

En même temps, moins d'un tiers accepterait une baisse de la dépense publique en échange d'une baisse d'impôts: seuls 29 % pour les retraites, 30 % pour la santé, 32 % pour la justice et la sécurité, 35 % pour l'éducation... Le paradoxe n'est qu'apparent. Le C.P.O.

explique le très fort besoin de services publics par le degré de satisfaction de l'utilisation de l'argent public, le sentiment que le système fiscal et social n'est pas assez redistributif, la confiance toujours présente dans les institutions publiques... ● **Claude Rivé**

1. C.P.O.: Conseil des prélèvements obligatoires, associé à la Cour des comptes: 31/01/24
2. La publication ne distingue pas les impôts et les cotisations sociales, deux entités pourtant fort différentes.

Dérive autoritaire et déni de démocratie!

Les choix budgétaires sont des moments démocratiques importants. Pourtant, les lois de Finances 2024, tant générale que de Sécurité sociale, ont été arrêtées sans débat et sans vote par le recours au 49.3!

L'utilisation de la voie réglementaire vient parachever le déni démocratique en se privant délibérément de l'avis des assemblées constitutionnelles et du débat citoyen. Trois exemples récents viennent illustrer cette dérive:

→ Le doublement des franchises médicales et des participations forfaitaires a été décidé par le chef de l'État seul. Sur cette mesure de 800 millions, les élu-es de la République n'ont pas eu leur mot à dire!

→ La coupe de 10 milliards dans les dépenses de l'État, annoncée en février, a été actée là encore sans que quiconque n'en soit saisi. Les effets en seront pourtant délétères pour l'emploi et les services publics.

→ Quant à la nouvelle ministre chargée du Bien vieillir, elle prévient: « Tout ne passe pas par la loi », façon cavalière d'annoncer le sort funeste d'une loi tant promise...

● **Jacques Lecoffre**





Sommaire

En bref

02 > Budget / trop d'impôts ? / déni de démocratie

Actu

04 > École publique attaquée ! J'ai lu
05 > Pour une agriculture de progrès, MGEN et PSC
06 > Nouvel outil syndical / ministres et millionnaires

Sortir et découvrir

07 > En Corrèze

3 questions à...

08 > Sophie Bérout, Professeure de science politique
à l'Université Lumière Lyon 2

Quelle transformation sociale ?

Services publics privés de moyens, fonctionnaires maltraités, productions agricoles dominées par l'agro-business... on n'en finirait pas d'énumérer les décisions et projets impactant nos vies.

Supprimer 10 milliards de dépenses publiques sans interroger les recettes de l'État, c'est accélérer l'austérité pour le monde du travail. Salaires et pensions de la Fonction publique sont des cibles. Sans majorité au Parlement, le gouvernement procède par décrets qui sont autant de reculs démocratiques.

Violents reculs en matière de protection sociale : indemnisation du chômage, poursuite de la désertification médicale, effondrement de l'hôpital public, forfait médicaments (de plus en plus en pénurie), forfait consultations et analyses, loi grand âge... Refusant de créer un service public de l'autonomie, la ministre déclare son intérêt pour un projet d'assurance dépendance obligatoire, actant la mise sur le marché du secteur...

Cette vision du monde de la loi du plus fort conduit aussi à des discours guerriers. Au lieu de servir le développement humain et la préservation de l'environnement, des budgets en hausse constante sont consacrés à l'armement.

Ces choix font système au service d'une société inégalitaire. Ils rencontrent de fortes résistances malgré les pressions, voire la répression, pour les faire taire. Faudrait-il en effet se laisser enfermer dans les oppositions entre minorité présidentielle, droites, extrêmes droites, toutes arrimées d'une manière ou d'une autre aux dogmes du libéralisme ? L'inscription dans la constitution du droit à l'IVG montre qu'il est possible de remporter des batailles idéologiques essentielles.

Tout en combattant pied à pied les régressions, le syndicalisme de transformation sociale a vocation à nourrir des projets alternatifs. Dans les périodes cruciales de l'histoire du pays, les forces syndicales ont fortement contribué à dessiner un autre horizon. Relevons ce défi !

● **Claude Rivé le 13 mars 2024**

Numéroté de 1 à 8 – distribué aux adhérents retraités
Hebdomadaire du Syndicat National Unitaire des instituteurs,
professeurs des écoles et PEGC – 128 Bd Blanqui - 75013 Paris.
T. : 01 40 79 50 00

Directeur de la publication : Guislaine DAVID

Rédaction : Françoise Echeverria, Alain DERCOURT, Maryse LECAT,
Jacques LECOFFRE, Sonia LEJEUNE, Jean-Louis Puydebois, Claude
RIVÉ, Jean-Louis TROUINARD

Impression : Limprime – ISSN 1241-0497 · CPPAP 3695 D 73 S

– Biblio –



Isabelle Monnin
Odette Froyard
en trois façons

Isabelle Monnin possède un talent incontestable, celui de « lire les vies » et ses « Gens dans l'enveloppe » paru en 2015 m'avaient déjà complètement séduite.

Cette fois, c'est sa grand-mère Odette qu'elle place au centre de ce roman et distille pour nous dans un premier temps ses propres souvenirs de fillette, puis ses recherches généalogiques et sociologiques, enfin le récit d'une vie entre fiction et réalité, une destinée minuscule de femme lisse, transparente, sans histoire...

En apparence...

Ainsi de la ville de Gray dans l'Est pendant la Première Guerre mondiale, aux camps de la mort, en passant par un mystérieux orphelinat franc-maçon dans les années 1930, nous traversons le siècle et explorons la part romanesque de toute existence.

Attachant, poétique et délicat, « Odette Froyard en trois façons » est un hommage à une grand-mère aimée, une ode aussi à toutes les femmes « invisibles » et nous questionne sur la valeur de toute vie.

● **Françoise Echeverria**

L'école publique attaquée

Les déclarations de l'éphémère ministre Amélie Oudéa-Castera avaient révélé l'accélération d'un système éducatif à plusieurs vitesses. La mise en évidence dans les médias d'un financement public d'une école privée sans contrôle budgétaire ni éducatif a permis de relancer le débat sur la concurrence déloyale entre un secteur public délaissé et une école privée de plus en plus réservée aux plus privilégiés-es.

Le 12 mars, à l'initiative de la FSU, 26 organisations se sont unies pour « construire le rapport de force (...) » d'une école tournée vers « toute la jeunesse ». Tous les participants affirment ensemble que l'École publique laïque doit « accueillir correctement tous les élèves » et les amener « à la raison, au savoir, à l'esprit critique ». Les signataires ne demandent pas la fin de l'école privée, ils veulent que les financements publics aillent à l'École publique. Il faut également que l'État « investisse massivement dans l'école publique ».



« L'École publique est au bord de l'effondrement »

Dans le même temps, le gouvernement continue sa casse de l'École publique en fermant à tour de bras des postes. Les déclarations à l'emporte-pièce de l'ex-ministre sur les effectifs de l'école publique exprimaient à la fois un mépris et une totale méconnaissance du travail enseignant... Au lieu de traiter les problématiques de fond, le gouvernement choisit de faire du port de l'uniforme la panacée qui réglerait les différences entre les élèves.

Solidarité inter-générationnelle

Toutes et tous, actives, actifs et retraité-es sommes conscient-es de cette attaque sans précédent envers l'école. Ce manque de respect nous indignent toutes et tous. Notre participation, avec tous les acteurs de l'école, soutient ces moments de lutte pour que l'école publique reste un lieu d'apprentissage avec les moyens nécessaires à la réussite scolaire de toutes et tous. La dégradation voulue de notre système d'éducation et les difficultés rencontrées par les PE et les AESH restent une de nos préoccupations majeures.

Par tous les moyens, le gouvernement tente d'éloigner les retraité-es des enseignant-es en activité. Avec la revalorisation des pensions, il a choisi de créer une différence de traitement. Or les 5,3% correspondent à ce que le code de la Sécurité sociale prévoit. Avec nos partenaires du groupe des 9, la vigilance est constante pour son application réelle. La défense de notre pouvoir d'achat, sert aussi à ce que PE et AESH en activité aient un point d'appui pour obtenir une revalorisation de leur traitement.

Par nos engagements, notre soutien aux actifs et actives est total car nous serons toujours des enseignant-es. ● **Maryse Lecat**

La rigueur contre la société

Après les 10 Milliards (Mds) d'annulation de crédits en 2024, imposées par décret fin février, le ministre des comptes publics prévoit « au moins » 20 Mds d'économies supplémentaires pour 2025. Le gouvernement compte ramener le déficit public sous les 3% du PIB d'ici 2027. Ces coupes budgétaires ne seront pas sans effet sur la vie des français...

5 Mds vont être économisés sur les politiques publiques c'est-à-dire les subventions allouées aux projets des collectivités locales (transition écologique, politique de la ville, aide d'accès au logement...)

La ponction de 800 millions d'euros dans les poches des plus modestes et des plus malades avec la hausse des montants des franchises médicales et des participations forfaitaires va accroître leur reste à charge.

En février, le prix du Kwh a eu droit à sa quatrième hausse depuis 2022. Le bouclier tarifaire prendra fin en février 2025 grevant encore plus le pouvoir d'achat de tous.

Sur le dispositif MaPrimeRenov', 1Md sera prélevé sur les 5 Mds prévus. La Cour des comptes note que 46% des dossiers sont déposés par les ménages les plus modestes. Ces travaux réduisent leurs factures énergétiques. Au vu de l'urgence climatique et considérant l'outil de justice sociale

que représente le dispositif, ce coup de rabot est un non-sens.

Mini pouvoir d'achat vs maxi profits

Pour 38 entreprises du CAC 40, ce sont de nouveaux records de résultats nets cumulés de 154 Mds dont 68 Mds de dividendes versés aux actionnaires et 30 Mds de rachats d'actions. En 2023, la capitalisation accumulée de ces mêmes entreprises représentait 2600 Mds soit l'équivalent du PIB (produit intérieur brut) français. Les profits n'étant ni réinvestis dans la modernisation de l'outil de production ni dans l'augmentation des salaires, la production française a diminué de 2,6% en 2023 par rapport à 2019 et la croissance prévue tournera autour de 1% pour 2024. Cette année la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE, un impôt de production) continuera à diminuer (perte de 8 Mds de recette). Si le gouvernement changeait sa politique fiscale, les grandes fortunes

contribueraient grandement au budget de l'État. Attac¹ estime qu'un « impôt de solidarité sur la fortune (ISF) rénové, à l'assiette plus large que l'ancien et un barème davantage progressif » rapporterait 10 Mds. ● **Sonia Lejeune**

1. Attac: 60 milliards pour les urgences écologiques et sociales! Les 6 propositions d'Attac - Attac France

LA MGEN, la PSC et les retraités·es

La MGEN, « première mutuelle des agents du service public » éclaire peu la situation des anciens agents sur son site... Ce n'est pas là qu'on y comprend que, pour une même Protection Sociale Complémentaire: si, en activité, on paye 50€, au tarif du montant d'équilibre du système, avec 50€ versés par l'employeur, tandis qu'à la retraite, on payera 175€, au tarif plafonné à 175% de la cotisation d'équilibre.

Cette discrétion sur les différences de tarif sera peut-être levée quand on choisira entre garder sa couverture actuelle, rejoindre le contrat collectif de celui (MGEN ou autre) qui l'obtiendra pour 6 ans, se rapprocher d'un assureur ou d'une autre mutuelle ou renoncer à prendre une complémentaire.

● **Laurence Touroult**

Pour un monde agricole de progrès

En 30 ans, le revenu de la branche agricole a diminué de 40% et le nombre d'exploitations agricoles de 60%. En 2021, les non-salariés du secteur gagnent en moyenne 1 910 euros par mois, mais pour 15% d'entre eux le revenu est nul ou déficitaire. La grande instabilité des marchés crée une précarité accrue. La loi Egalim de 2018 censée garantir un revenu plus juste ne rééquilibre pas les rapports entre les agriculteurs et les grands distributeurs.

Gagner sa vie et participer à la transformation environnementale devient un vrai casse-tête; entre petits producteurs et industriels de l'agro-alimentaire, le fossé s'est creusé et leurs objectifs sont souvent radicalement différents.

Préserver l'environnement, la diversité des productions, les revenus agricoles de celles et ceux qui fournissent des produits de qualité, développer la culture biologique et encourager à s'adapter au changement climatique sont les enjeux majeurs. ● **Alain Dercourt**

Un nouvel outil syndical de « transformation sociale à vocation majoritaire »

La FSU a engagé, depuis le congrès de Metz en 2022 un dialogue, notamment avec la CGT, afin de « construire un nouvel outil syndical, sans exclusive ». Les échanges se sont amplifiés depuis le 10 juillet dernier.

Les deux organisations se sont revues le 14 novembre et ont arrêté un calendrier qui s'étend jusqu'en 2026 (année des élections professionnelles dans la Fonction publique) puis 2027 (présidentielle). Le 20 décembre, elles ont abordé les questions de démocratie syndicale et comparé leurs fonctionnements respectifs et le 7 janvier, elles ont échangé sur l'organisation de débats dans les différents territoires. Tout cela dans le contexte particulier de la progression de l'extrême-droite et d'un scénario où son arrivée au pouvoir fait partie des possibles. Le chemin est énorme pour redonner espoir. À cet égard, l'unité observée pendant la lutte contre la réforme des retraites peut être vue comme un premier pas.

Une démarche pas à pas

Mais quelle forme cette unité pourrait-elle prendre à l'avenir? Une structure intermédiaire pérenne dans le respect de l'existence de chaque organisation? Une fusion? Une certitude, aucune décision hâtive ne doit venir figer, paralyser cette démarche. Les deux syndicats l'ont bien compris et veulent poursuivre ce travail unitaire et rendre plus forte une conception d'un syndicalisme de transformation sociale



aujourd'hui affaibli par son fractionnement. La désunion nuit certainement à l'efficacité des luttes et à la puissance du syndicalisme.

Définir une ligne de conduite

Il faut à la fois porter la défense du quotidien du monde du travail (salaires, conditions de travail...) mais aussi porter une perspective de dépassement de la société libérale qui chaque jour heurte un peu plus les travailleurs de notre pays. C'est ainsi que le syndicat a aussi vocation à débattre et à se positionner sur les grands sujets de société: l'immigration, l'écologie... La volonté est de mettre en place un syndicalisme ancré dans le quotidien des salarié-es, porteur d'un projet de transformation sociale et à vocation majoritaire.

C'est maintenant aux syndiqué-es et plus largement aux salarié-es de s'emparer de la démarche et de la nourrir. Localement, l'organisation de débats permettra d'éclairer de quel outil syndical nous avons besoin. ● Jean-Louis Trouinard

Le million, nouvel étalon ministériel

Le nouveau gouvernement à peine dévoilé, une donnée est apparue: derrière les noms des ministres, l'étalage de patrimoines douillets. Une tendance en progression continue qui place ainsi la moitié des membres du gouvernement au-dessus du million d'euros, le tiers intégrant haut la main le clan des 1% des Français les plus fortunés! « The right persons in the right places » qui viennent conforter la politique antisociale et la préservation des privilèges de fortune...

● Maryse Lecat, Jacques Lecoffre

La Corrèze, le département où s'applique la règle de trois

Trois syllabes, trois arrondissements ou trois pays correspondant topographiquement à trois décors et trois climats différents. Trois rivières principales: la Corrèze en son milieu, la Vézère et la Dordogne et ses célèbres et importants barrages sur ses flancs. Ses trois papes et ses trois présidents dont un du Conseil.

Une fois cette carte postale faite, pour réellement découvrir la Corrèze, il faut y venir et y séjourner. Historiquement, c'est un pays pauvre, rural, peu peuplé mais un pays libre, de luttes... de résistances et de souffrances. Résistances aux envahisseurs, qu'ils soient sarrasins, anglais durant la guerre de 100 ans. Enfin nazis, eux qui ne purent que répondre au courage, à l'abnégation des maquis corrèziens que par la terreur et des massacres ignobles. Par ces temps d'oublis, de révisionnisme et de négationnisme, ici, le devoir de mémoire et sa transmission restent d'une prégnante importance!

Paysages et villages

La Corrèze, ce sont de multiples paysages, aussi différents que les Monédières et sa bruyère, les Orgues de Bort, les vallées de la Vézère et de la Dordogne, les bassins de Brive et de Tulle, le causse corrèzien ou « le pays rouge » dont le village de Collonges reste la figure de proue... La Corrèze, c'est aussi le département où se trouvent le plus grand nombre de villages classés parmi les plus beaux villages de France.



Terre d'histoire

Ce sont aussi de multiples sites archéologiques et historiques, lieux de vie de l'Homme de Néandertal à la Chapelle aux saints en passant par les nombreux vestiges gaulois dont le célèbre et rare carnix de Naves ou encore les ruines d'antiques forteresses et châteaux où troubadours et nobles de hautes lignées, souvent frondeurs, ont écrit l'histoire de l'Occitanie puis celle du Royaume de France.

Qui dit terroir dit gastronomie

Pourquoi ne pas lier visites et randonnées à l'enchantement des papilles?

La gastronomie corrèzienne est à l'image de ses pays: blé noir, froment et pommes de terre (la truffe en patois) ont permis de décliner toute une palette de mets rustiques, en association avec les viandes de toute nature, et arrosé des vins locaux des coteaux du Saillant ou des Mille Pierres. Pour ne citer que quelques spécialités: tourtous, farcidures, milassou, pâte de pommes de terre, farcadure de froment, bouligou, flognarde et clafoutis... sans oublier bien entendu tous les dérivés d'oie et de canard: foies et confits... La Corrèze c'est aussi le pays de la pomme et de la noix. ● **Jean-Louis Puydebois**

La Corrèze, c'est le rugby, mais aussi tous les sports et activités nautiques que rivières, cours d'eau vive et nombreux lacs permettent. Trois mots en limousin pour terminer cet inventaire à la Prévert: «Adui, chabatz d'entrar» qui se traduit par «Salut, bienvenue, finissez d'entrer» et qui définit au mieux ce département accueillant et ouvert sur le monde.



Sophie Béroud

Professeure de science politique à l'Université Lumière Lyon 2, membre du laboratoire Triangle

© D.R.

(1) Quelles sont les forces et les faiblesses du mouvement syndical actuel ?

Les syndicats ont montré avec force en 2023 combien ils continuent à jouer un rôle central pour animer la contestation sociale, s'opposer aux politiques néo-libérales et donner un espace d'expression aux salariés. Dans une démarche unitaire, ils sont apparus de nouveau comme les porteparole légitimes du monde du travail, alors même qu'un mouvement comme celui des Gilets Jaunes en 2018 avait pu laisser penser qu'ils étaient en partie dépassés. Mais cette capacité à faire descendre des millions de personnes dans la rue ne doit pas occulter des difficultés réelles à organiser les salariés sur les lieux de travail, à faire exister le collectif de travail de façon autonome face à l'employeur. La mobilisation contre la réforme des retraites s'est caractérisée par l'importance des manifestations, mais les grèves sectorielles sont demeurées limitées.

(2) Dans votre livre collectif qui vient de paraître*, vous estimez que le syndicalisme vit un long processus de dépolitisation. Il est en difficulté, selon vous, pour arracher des avancées. Pourquoi ?

Les deux dernières décennies du xx^e siècle ont été marquées du côté des syndicats par une prise de distance par rapport aux partis, prise de distance importante pour affirmer leur autonomie et ne pas attendre des changements unique-

ment des échéances électorales. Le revers de ce processus, c'est que cela a pu conduire certaines organisations – je pense en particulier à la CFDT – à théoriser l'autonomie des interlocuteurs sociaux et à se recentrer exclusivement sur le domaine des relations professionnelles. Or, cette conception s'est diffusée en même temps que montait en puissance la négociation d'entreprise, la diffusion dans le public des modes de gestion venant du secteur privé, mais aussi celle des emplois précaires et l'éclatement croissant des collectifs de travail. Cela a conduit à un enfermement croissant des équipes syndicales, quand elles existent, sur le lieu de travail, à des difficultés pour dépasser celui-ci et participer à des actions interprofessionnelles, mais aussi à prendre en charge des revendications plus transversales. Une des propositions du livre est de dire : le cycle de distanciation par rapport à la sphère partisane s'est inscrit dans une période historique donnée. On est aujourd'hui dans un autre contexte, avec des syndicats qui sont en mesure de repenser autrement la façon dont ils peuvent combiner la double besogne énoncée dans la charte d'Amiens : la lutte au quotidien contre les empiètements du capital, mais aussi la construction d'un projet radical de changement de société.

(3) Après les grands mouvements pour faire échouer la contre-réforme des retraites de 2023, comment pensez-vous que le syndicalisme puisse reprendre la vigueur indispensable face aux forces néo-libérales ?

On voit à quel point la bataille contre les politiques néo-libérales et leurs effets nécessite à la fois un travail de mobilisation sur le terrain, au jour le jour, mais aussi le fait de rendre crédible aux yeux des salariés que d'autres options sont possibles dans les choix de société. L'enjeu pour le syndicalisme consiste ainsi à se redéployer dans des secteurs où il reste implanté, mais aussi auprès de travailleurs précarisés, dans de nouveaux secteurs et montrer l'intérêt de se défendre collectivement. Il consiste aussi à travailler avec d'autres collectifs de lutte, associations, ONG ou autres pour prendre en compte les différents rapports de domination et faire émerger des alternatives.

● **Propos recueillis par Claude Rivé**

*Le syndicalisme est politique, Questions stratégiques pour un renouveau syndical, Sous la direction de K. Yon, Ed. La dispute, 16 €